



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 - ARDECHE 07 - CANTAL 15 - DROME 26 - ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43
PUY DE DOME 63 - RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : Domaine de la Brunerie – 180 Boulevard de Charavines - 38500 Voiron
Mail :

Réunion COMITE REGIONAL Auvergne Rhône-Alpes 04 septembre 2020

Membres présents :

Mmes V. BAJOLLET - M. CLEMENT - N. TRIVES - V. BERTRAND – R. BIGOT
Mrs M. CHANUT - P. CHIRAND - JC. DESBOUYS - R. EVRARD - - A. KHALINI - N.
MAISON - M. MORLOTTI - A. ORTHALA - G. ROSSET - R. TARTRY - JY. THEARD -
R. THOMET - C. ALIGNE - JP. CARTIER

Membres excusés : Mme E. GOUGAT - Mrs L. ANGLADE - P. GARREAU - R. CASTANT

Présidents CD non élus : Mmes A. DAVID (CD01) - M. ROUX (CD42) – P. L'HERITIER
(63) – JP. JEANNOLIN (73)

DTN : Jean-Yves PERRONET – Philippe CHESNEAU

CTFR : C. ARSAC

ETR : Maurice RAVEL (CD26) – Jérémy CHANEZ (07) – Patrick LOURS (15) – C. ZANET
(69)

Présidents excusés : – J. GOVIGNON (03) - E. DORIZON (CD74)

Merci à Michèle ROUX et Noël MAISON pour l'organisation de cette réunion.
Une pensée pour Patrice COMBES qui nous a quitté la semaine dernière.

Jean-Yves THEARD a souhaité inviter la DTN afin d'éclaircir quelques points
sur les projets de la DTN, notamment sur les Centres Régionaux d'Entrainement
et de Perfectionnement.

La DTN travaille sur un projet élaboré pour la saison prochaine pour des jeunes
sportifs de haut niveau, ce projet sera présenté au prochain comité directeur de la
FFPJP.

Un centre d'entrainement sera mis en place en collaboration avec les CTFR et
les équipes ETD qui devrait permettre de mieux suivre les joueurs.

Moyens de financement différents :

- 1 Dossier ANS, (ex CNDS) par dépôt d'action
- 2 Ministère des sports à travers convention d'objectifs pour les régions
- 3 Ministère des sports via ANS régional et des frais de vacation
- Dossier ANS, pour les sportifs de haut niveau, par la FFPJP
- Convention d'objectif de structures de haut niveau
- 4 Fonds propres du CR AURA.

En commission finance d'octobre un chiffrage plus précis du projet centre d'entraînement sera réalisé ainsi que celui de la pérennisation du trophée des pépites. Avec restitution le lendemain en comité directeur.

Philippe Chesneau, nommé CTFN, a pour objectif de former des entraîneurs et non plus des accompagnateurs. Le système de détection des jeunes est maintenant obsolète, il n'y a pas de suivi. Il est là pour mettre du lien entre les encadrants des jeunes.

JY THEARD souligne que c'est un projet important et intéressant qui nécessite de communiquer avec tous les concernés et qui ne doit pas être décidé rapidement. Il demande une consultation au préalable.

JY PERRONET précise qu'après concertation, ce projet sera présenté au Conseil National et aux comités régionaux avant d'être validé.

Le projet démarre en 2021 en Nouvelle Aquitaine, mais il n'y a pas d'urgence pour les autres.

Aujourd'hui, il faut des méthodes adaptées pour sélectionner nos jeunes et les emmener en haut niveau. Donc regroupement et stage de formation.

Une aide financière sera donnée pour les nationaux jeunes. (500€ par catégorie).

A l'avenir, il faudra trouver un partenaire national pour remplacer l'aide fédérale.

Normalement le trophée des pépites devrait être pérenniser.

L'idée est aussi de faire une finale des vainqueurs des nationaux jeunes, ce qui créerait du lien entre ces compétitions.

Par la suite, cette idée est de la transférer sur les féminines.

Le plus difficile sera de trouver les financements en AURA auprès du Comité Régional, car tous sont attribués à Vichy pour son complexe omnisports. Il faudra également penser à solliciter les conseils départementaux.

Corentin DUTERME, salarié FFPJP, est une aide précieuse dans l'aide au montage des dossiers de subventions.

Le projet CREP Centre Régional d'entraînement et de perfectionnement.

AURA est attaché au fait que tous les départements se sentent impliqués dans ce projet pour ne pas oublier des jeunes.

Il est demandé à la DTN de ne pas oublier l'ensemble des jeunes pour se consacrer uniquement au haut niveau.

1600 jeunes en moins en 2019, cette année il est difficile d'évaluer l'impact du Covid sur ce chiffre.

Une proposition : les autres sports démarrent en septembre et nous en janvier, ne pourrait-on pas s'aligner sur les autres sports pour la vente des licences ? D'autant que les forums des associations sont aussi en septembre.

Aujourd'hui, beaucoup de sports sont proposés et les jeunes qui sont à la pétanque sont souvent amenés par leur famille. Ils se retrouvent un peu esseulés dans leur club.

Les territoires sont dispersés, et les jeunes isolés doivent être véhiculés pour rejoindre une école de pétanque.

Quid de l'avenir du CNC jeunes face au trophée des pépites ?

Les 2 seront conservés, le CNC se joue par équipe et ne pourra qu'évoluer. Le trophée est plus individuel.

De novembre à mars, très peu de compétitions jeunes sont organisées. Il faudrait leur en proposer pour qu'ils ne s'orientent pas sur une autre activité.

Avec le changement d'âge, les jeunes vont être très jeunes et il faudra adapter les programmes de l'école de pétanque.

Les écoles manquent aussi d'éducateurs qu'il faut augmenter ou renouveler tous les ans.

L'initiateur initie, le BF1 peut faire des activités et le BF2 est plutôt formateur.

Dans le contrat d'objectifs de la DTN une des missions de celle-ci est le recrutement des jeunes, le président du CD26 ne voit pas comment cet objectif est décliné en direction des CD.

Recrutement qui peut se faire par l'UNSS à partir d'avril car les écoles n'ont plus d'argent et il faudrait prendre le relais.

Même si les jeunes ne prennent pas de licences de suite, ils pourront la prendre plus tard.

Il est demandé à la DTN de :

- Envoyer ses salariés dans les organes déconcentrés pour les connaître car quelques fois ils sont en décalage
- Demander à ses joueurs de haut niveau de s'assurer que les CD soient au courant de leurs participations à des manifestations.

JY Théard évoque la création de concours nationaux jeunes dans la région AURA. A voir avec la personne qui a téléphoné à Jean-Yves.

Philippe Chesneau précise le rôle de chacun :

Les techniciens proposent

Les élus décident

Un référent de la commission jeunes qui travaille avec le CTFR.

Isère

Henri Lacroix participe un concours un adulte un jeune en même temps que le doublette jeunes du CD. Un BF2 les accompagne.

Le président peut passer en discipline le club. La FFPJP enverra un courrier au BF2 concerné.

JY PERRONET

Etude pour qualifier des équipes jeunes pour le CDF :

Autorisation de qualifier par département et par région, sachant que certains départements n'auront pas de qualifiés directs.

Utilisation du système suisse qui fait l'unanimité.

En 2021, les régions ne pourront plus fonctionner en Commission Territoriale. Il paraît impossible de fonctionner ainsi sauf si on fait les championnats toujours au même endroit. Pour les jeunes, les difficultés de transport sont encore plus importantes. Une solution serait l'organisation par zone, resterait à délimiter les zones, mais il faudra quand même faire une finale avec un champion. De plus, comment trouver des jours pour faire ses journées de qualification, le calendrier n'étant pas extensible.

La FFPJP a laissé un mandat de 4 ans pour que les régions regroupées réfléchissent à une organisation, à partir de 2021, il faudra la mettre en pratique.

Jean-Yves Perronet et Philippe Chesneau remercient les membres de l'AURA pour leur accueil.

Philippe épaulera Christophe Arzac pour faire avancer le développement de la pétanque dans toute la région.

Le président et les membres du comité régional remercient Jean-Yves et Philippe de la DTN de s'être déplacé pour expliquer les projets à venir et répondre aux interrogations des membres.